

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2009 - 19H00

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 8 Octobre 2009

Présents : M. **LAGRANGE** Georges - M. **BREHIER** Emile - M. **GAILLARD** Fabrice - M. **MUFFAT** Michel (La Glière) - M. **PEERSMAN** André - M. **BRAIZE** Alain - M. **MUFFAT** Roger Serge - M. **MUFFAT** Michel (La Ranche) - Mme **TSCHOFEN** Béatrice - M. **RICCI** Pierre - M. **PERSIN** Franck

Absents et excusés : Mme **FAVRE** Annie - Mme **LANVERS** Edith - Mme **LAVERY** Joséphine - Mme. **DUMAS** Claudine

Procurations : Mme **LANVERS** Edith à M. **RICCI** Pierre ; Mme. **DUMAS** Claudine à Mme **TSCHOFEN** Béatrice ; Mme **LAVERY** Joséphine à M. **PERSIN** Franck

Président de séance : M. **LAGRANGE** Georges

A été élu secrétaire de séance : M. **MUFFAT** Michel (La Glière)

COMPTE RENDU:

L'oubli dans le compte rendu de la mention de la personne en charge de la procuration de Madame Joséphine LAVERY est corrigé, sur le document définitif.

Pas d'autres observations, le compte rendu est adopté.

FINANCE :

DM 02 Budget "Parking souterrain" :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, la nécessité de réajuster certains crédits du budget parking souterrain, au regard de sa première année de fonctionnement.

Concernant les personnes devant acquérir des places dans le parking, un courrier de relance va être adressé, le prix des amodiations avait été fixé par le conseil à 12 000 €.



Section fonctionnement	
Débit	crédit
Cpt 6061 : 1 250.00 €	Cpt 708 : 2 000.00 €
Cpt 6168 : 750.00 €	
Total : 2 000.00 €	Total : 2 000.00 €

ECOLE :

Bilan année scolaire 2008/2009 :

La commission scolaire présente au Conseil Municipal le bilan financier de l'année scolaire écoulée. Ce dernier fait ressortir un coût de fonctionnement tout compris de 46 764.84 € et un investissement de 28 129.93 € (matériel informatique).

Il est indiqué que le coût de l'école, représente une dépense importante pour la commune.

Concernant la fréquentation du service cantine (4 196 repas) et du service garderie (362 soirées), un point sera fait à la fin de l'année scolaire en cours, afin de voir les répercussions de la baisse du nombre d'enfant.

Travaux :

Monsieur Serge MUFFAT, indique que des travaux de remise en état de la ventilation - chauffage du préau, vont être menés prochainement.

Il faudra programmer pour l'année prochaine, le changement des faux plafonds abimés suite à un dégât des eaux.

D'autres travaux sont à prévoir : escalier du bâtiment primaire, problème des écoulements dans la cuisine et dans les sanitaires de la maternelle.

Chauffage :

Le chauffage actuel du bâtiment primaire est électrique de vieille génération. Celui - ci sera à reprendre intégralement, une estimation des travaux de 300 000 € est avancée.

Monsieur le Maire demande, que la commission réfléchisse à ce problème, en intégrant le projet de construction, à côté de la maternelle, de bâtiments sociaux, permettant de loger la population à l'année, pour lesquels est envisagé une chaufferie bois.

Cantine - Garderie :

La commission scolaire a convoquée un certains nombre de parents, pour leur rappeler le règlement en vigueur à la cantine, suite à certains problèmes de comportements des enfants vis-à-vis des adultes, qui ne peut être toléré.

EAU :

Travaux des Brochoux :

Michel MUFFAT (La Glière) fait le point des travaux en cours, en indiquant que les travaux de terrassement sont terminés, ainsi que la fosse pour les égouts. Il reste les pompes à installer dès leur livraison prévue très prochainement.

L'assainissement collectif, sera opérationnel pour cet hiver.

Emprunt travaux des Brochoux :

Monsieur le Maire indique, qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour un emprunt de 200.00 € à 250.000 €, pour financer cette opération.

La commission finance est chargée de la consultation.

Participation financière des raccordables :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que dans une précédente séance, celui-ci avait arrêté la participation de chaque raccordable, à 15 000 € TTC.

Le Conseil accepte d'étaler le paiement de cette somme, sur trois années : 2010, 2011 et 2012, à la fin de chaque saison d'hiver.

Le montant global de cette participation représente 75 000 €.

Toit réservoir des "Lindarets" :

Monsieur Michel MUFFAT (La Glière), indique que les travaux du toit du réservoir menés par les services techniques se poursuivent. Il reste à terminer le bardage et l'habillage du toit.

Liquidation Dumont :

Monsieur le Maire rappelle au conseil, que le cabinet "Dumont" qui suivait pour la commune tous les chantiers de l'eau et de l'assainissement, a été mis en liquidation judiciaire.

Une rencontre a eu lieu avec le repreneur le cabinet "Daviet", en sa présence et avec la commission travaux pour évoquer les conditions de reprises de ces activités.

Le Conseil Municipal donne son accord pour continuer sur les dossiers encours avec le repreneur, en se réservant le droit, s'il ne donne pas entière satisfaction, de lancer une nouvelle consultation.

Il est rappelé cependant que la commune souhaite récupérer la base de donnée de son réseau, ce que le cabinet s'est engagé à transmettre. La mise à niveau de notre système informatique prévue pour 2010 devrait permettre de récupérer l'ensemble des données de nos réseaux. Il sera alors nécessaire, lors de toute intervention, d'exiger des cabinets retenues la mise à jour de ces données.

Schéma Directeur :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement de la commune. Il s'agit d'un outil servant de diagnostic de l'existant et de base pour les futurs investissements. C'est un document important au regard de l'évolution des besoins des contraintes réglementaires et démographiques pour les années prochaines.

Monsieur le Secrétaire de Mairie, rappelle, que cet élément est indispensable, pour les demandes de subventions, auprès du SMDEA et de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil après en avoir délibéré, accepte le présent schéma directeur; (Document consultable en mairie)

Travaux de la Glière :

Monsieur André PEERSMAM présente au Conseil Municipal, un point sur ce dossier, en rappelant que cette tranche a été reportée d'un an faute de l'octroi des subventions.

Ce dossier, maintenant que la commune à son schéma directeur, devrait être prioritaire pour les subventions 2010.

Toutefois, il est indiqué que dans le cadre de la conjoncture économique, les décisions d'octroi de subventions (SMDEA, Agence de l'Eau) seront connues tardivement.

Il est donc demandé au Conseil Municipal, d'autoriser de lancer la consultation des entreprises sans attendre ces notifications, afin de profiter des prix bas du BTP, lié à la crise.

Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer la consultation, pour les travaux, qui devraient se dérouler au printemps 2010, pour un montant prévisionnel de 350 000 €.

DOMAINE DU BARON :

Permis de construire :

Monsieur le Maire indique, que le permis est toujours en cours d'instruction auprès des services concernés.

Base de loisir :

Monsieur Serge MUFFAT présente au Conseil Municipal, la première esquisse de la future base de loisir du lac. Après discussion cette dernière devra faire l'objet d'un réexamen par le cabinet d'architecte.

PERSONNEL COMMUNAL :

Tableau des effectifs :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le nouveau tableau des effectifs de la commune, suite aux modifications importantes du personnel dans les services techniques.

Monsieur le Secrétaire de Mairie précise, qu'il s'agit juste d'une régularisation administrative réglementaire.

Le Conseil accepte à l'unanimité le tableau des effectifs.

CONCESSION :

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance précédente, le conseil avait décidée de mener une réflexion sur l'évolution des prix pour les concessions sur terrains communaux aux "Lindarets".

La réflexion sur la vente des terrains, actuellement assiette de la concession se poursuit et sera évoquée lors de prochains conseils.

Concernant l'augmentation du prix des concessions, Monsieur le Maire propose une augmentation de 10% de la base du dernier loyer, dans le cadre du renouvellement des baux.

Monsieur le Maire précise, que ces baux sont indexés chaque année selon l'indice de la construction de l'INSEE.

Le Conseil Municipal accepte cette augmentation, qui sera désormais :

- pour les immeubles à usage d'habitation sur la base de 2,5 €/m²
- pour les immeubles à usage commercial sur la base de 5 €/m².

Renouvellement :

Le Conseil Municipal, donne son accord pour le renouvellement du bail de Monsieur GATTINEAU, ainsi que pour celui de Monsieur COENS, qui reste cependant conditionné par la régularisation de l'avenant du bail de Monsieur VILLEMENOT, son prédécesseur, qui n'a jamais été régularisé et dont les loyers n'ont jamais été versés.

URBANISME :

Cession gratuite :

Monsieur Alain Braize indique, que suite aux relevés des géomètres, il est nécessaire de modifier les surfaces prises par la commune, dans le cadre des cessions gratuites pour les propriétés suivantes :

- SCI Perlita (modification RD 229, au lieu de RD 902)
- Permis Tavernier / Braize (86 m², au lieu de 82 m²)
- Permis Gaillard Frédéric (36 m², au lieu de 33.25 m²)
- Permis De Vink (régularisation emprise de la route)

Le Conseil Municipal, donne son accord sur ces modifications.

Permis Gendarmerie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le préfet vient de délivrer le permis de construire, pour la future gendarmerie intercommunale, sur la zone du Pré.

Construction Illégale :

Monsieur le Maire indique qu'après s'être rapproché de son avocat, la commune va entamer des procédures à l'encontre des propriétaires en infractions.

La première étape consistera à dresser par Monsieur le Maire un procès verbal constatant les infractions qui sera transmis aux services compétents.

La commission urbanisme est chargée du suivi de ces dossiers.

Recours contre le PLU :

Monsieur le Maire indique que la procédure de recours présenté par Monsieur Pierre LAVANCHY, contre le PLU est toujours en cours.

Monsieur le Maire précise que ce dernier a présenté un nouveau mémoire, auquel l'avocat de la commune va répliquer.

Enquête Publique déclassement des chemins :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que dans le cadre du déclassement des chemins engagé, une enquête publique s'est déroulée, du 21 août au 4 septembre 2009.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du rapport du commissaire enquêteur, et des différentes remarques apportées lors de cette enquête.

Le Conseil après en avoir délibéré, accepte le déclassement de l'ensemble des chemins soumis à l'enquête, à l'exception du déclassement du chemin des granges demandées par M. Ince Charles

Monsieur le Maire précise, que le prix de cession des terrains des chemins communaux sera fixé lors d'une prochaine séance.

Présentation du STOC (Schéma d'aménagement Territoriale):

Monsieur le Maire fait état du courrier d'observations adressé par la commune au S.I.A.C, dans le cadre du projet de S.T.O.C.

Monsieur le Maire présente les modifications qui ont été portées suite aux observations de la commune.

P.U.P : (Projet Urbain Partenarial) :

Monsieur le Maire fait une présentation pour information du nouveau dispositif possible, dans le cadre d'autorisation d'urbanisation, afin de faire participer les bénéficiaires de ces constructions, aux frais engendrés par la viabilisation des réseaux et des éléments nécessaire à ses autorisations.

La commune a très peu de secteur, qui pourrait faire l'objet de cette nouvelle mesure.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Commission travaux :

Eclairage de Noël :

Monsieur Pierre RICCI présente au Conseil Municipal, les différentes propositions pour l'éclairage de Noël de la commune, en insistant, sur le remplacement en partie des anciennes décorations, par des installations basse consommation.

Le conseil après en avoir délibéré, accepte la proposition du fournisseur Blachère, avec la pose effectuée, dans le cadre de notre contrat d'entretien par l'entreprise Degenève pour un montant de 12 518 euros.

Travaux enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux : "Vieille route", ou à "la Ranche" et "Montée du Crêt", sont terminés. Les enrobées ont été refaits, il reste les déposes des poteaux et des lignes.

Monsieur André PEERSMAM précise, que suite à des problèmes de crédit de France Télécom, le démontage des lignes téléphoniques sera sans doute reporté à l'année prochaine.

Lors du prochain conseil, un point sur les futurs travaux des routes et des enfouissements des réseaux sera présenté par la commission.

Problème du nant du Coenod,

Monsieur Serge MUFFAT, évoque le problème de ce nant notamment lors des orages, qui détériore les terrains situés en aval, du fait de son rôle de collecteur des eaux pluviales.

Les commissions concernées vont étudier le problème et les solutions à apporter.

DIVERS :

Appartement Ecole :

Monsieur le Maire, indique que suite au départ de Mme TANGUY, il y'a un appartement libre au groupe scolaire. Une évaluation des travaux nécessaires a sa remise en location va être effectué par la commission travaux.

Four à pain du Lavanchy :

Monsieur Serge MUFFAT demande, si comme il a été évoqué lors du précédent conseil, la Commune souhaite acquérir le four du Lavanchy dans le cadre d'une vente de terrain.

Le Conseil charge Monsieur le Maire de se rapprocher des personnes concernées, pour voir les possibilités pour la Commune d'acquérir le terrain support du four, dans la limite de l'emprise de ce dernier.

Coupes Affouagères :

Suite à l'attribution de la coupe affouagère en 31 lots, au prix de 40 Euros le lot, il est nécessaire de corriger la précédente délibération, prise sur ce sujet.

Le Conseil donne à l'unanimité, son accord sur cette modification.

Il est noté que cette opération a connue un grand succès et sera sans doute reconduite les années prochaines.

Monsieur le Maire soulève la question de la gestion de la forêt, notamment pour les parcelles difficiles d'accès. Ce point sera étudié par les commissions concernées.

Convention Pêche / Commune :

Il est donné lecture d'un projet de convention remplaçant la convention actuelle, entre la commune et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieu Aquatique du Chablais Genevois, pour la gestion de la pêche au lac de Montriond.

Le conseil fait part à Michel MUFFAT (La Ranche) de quelques observations et le charge de finaliser cette dernière, avant approbation.

Pompage du lac :

Une étude est encours, afin de voir les possibilités d'installer un système de pompage à partir du lac, par la SERMMA, pour l'alimentation des canons à neige, afin de permettre d'assurer la pérennité de notre système d'enneigement artificiel.

Bulletin municipal :

Le nouveau bulletin municipal est présenté aux élus et sera distribué par la poste très prochainement.

CCVA Horizon 2014 :

Monsieur Serge MUFFAT souhaite attirer l'attention du Conseil Municipal, sur l'obligation des communes de faire partie au plus tard en 2014, d'une communauté de commune.

Monsieur Serge MUFFAT attire l'attention sur la pertinence de la grosseur de cette dernière, pour avoir un poids représentatif dans le Chablais.

Monsieur le Maire indique qu'une réflexion sur ce point est encours, avec toutes les communes concernées, pour voir la pertinence de la taille de cette communauté.

Ce dossier sera évoqué lors d'un prochain conseil.

Parking du lac :

Le cabinet Uguet, est missionné pour réaliser une étude de ce dossier.

Point dossiers C.D.R.A :

La commune via la CCVA, a présenté un certains nombres de dossiers, pour obtenir des subventions.

La réunion initialement prévue avant le conseil est reportée au jeudi 12 novembre, un point sera fait lors du prochain conseil.

La séance est levée à 23 h 25